



## Bulletin d'adhésion

**Association des Pancréatites Chroniques Héritaires La pancréatite chronique héréditaire** est une maladie rare, connue également sous le nom de pancréatite chronique familiale. L'association A.P.C.H. regroupe des familles confrontées à cette maladie, attentives à l'évolution des connaissances qui s'y rapportent.

**A.P.C.H adhère à :**

- L'Alliance Maladies Rares : 01 56 53 53 40  
www.alliance-maladies-rares.org
- Maladies rares info services : 0810 63 19 20
- Eurordis : 01 56 53 52 10  
www.eurordis.org

A.P.C.H est référencée sur le site de l'INSERM concernant les maladies rares :  
ORPHANET : <http://www.orpha.net>

Un Conseil Scientifique, composé de membres du corps médical particulièrement investis dans la prise en charge de cette maladie, et de personnalités qualifiées, se joint à cette association :

- Président d'Honneur du Conseil Scientifique :  
Pr. Louis Le Bodic (†), Nantes  
Pr. Marc Barthet Hôpital Nord, Marseille  
Pr. Louis Buscail Hôpital Rangueil, Toulouse  
Pr. Claude Ferec C.H.U. INSERM, Brest  
Pr. Pascal Hammel Hôpital Beaujon, Clichy  
Pr. Philippe Levy Hôpital Beaujon, Clichy  
Pr. Vinciane Rebours Hôpital Beaujon, Clichy  
Dr. Matthieu Schnee, C.H.D, La Roche S/Yon  
Dr. Cécile Talbotec Hôpital Necker, Paris  
Pr. Jérôme Viala Hôpital Robert-Debré, Paris

**Conseil d'Aministration :**

- Président : Lynda Bayle
- Vice présidente: Alex Toogood
- Secrétaire : Sébastien Bayle
- Secrétaire adjointe: Hannah Guez
- Trésorière : Lauriane Leroux
- Trésorière adjointe: Chrystel Toogood
- Communication : Chrystel Toogood et Emma Prévost

Association Loi 1901 à but non lucratif  
J.O. du 31 janvier 2004 N°SIRET 453 712 663 00013- code APE 913 E

Siège: 57rue du bugey 38390  
MONTALIEU VERCIEU Tel : 06.19.28.03.91

Comptabilité (adhésions,dons): 13  
Résidence Guillaume de Voisin, 91190 Gif sur Yvette  
Communication, soutien : Chrystel Tél.:07 82 44 84 84 e-mail :  
apch.aide@gmail.com Site : <http://www.association-apch.org>

----- ✂ ----- **Partie à découper** ----- ✂ -----

Cette association a pour but  
- d'apporter une aide technique et morale aux familles confrontées à la pancréatite chronique héréditaire,  
- de contribuer à l'effort de recherche, et à l'amélioration des pratiques de soins

L'Association est composée de :

1 / Membres concernés : personnes atteintes de la pancréatite chronique héréditaire, ou leurs ascendants s'il s'agit de mineurs.

2/ Membres sympathisants : il s'agit de personnes non directement ou familialement concernées par la pancréatite chronique héréditaire.

Les ressources de l'Association proviennent :

- du montant des cotisations,
- des dons et legs,
- des subventions de l'État, des régions, des départements, des communes, des groupements ou institutions divers,

- des produits de manifestations,  
- d'une manière générale, de toutes ressources acquises en conformité avec la législation en vigueur.

Que vous soyez directement concerné ou pas, vous pouvez nous aider, et renvoyer le coupon ci-joint en choisissant votre formule :

Bulletin D'adhésion ou de don à A.P.C.H

J'ADHÈRE ET DEVIENS MEMBRE

- Sympathisant, je verse ma cotisation de 15 Euros
- Bienfaiteur, je verse ma cotisation de 50 Euros

**Et, ou**  
J'É FAIS UN DON:

- 80 EUROS
- 100EUROS.
- 150 EUROS
- 200 EUROS
- 250 EUROS
- 300 EUROS
- AUTRE : .....EUROS

« L'association est reconnue d'intérêt générale, vous recevrez votre reçu fiscal directement par mail »

Nom :.....  
Prénom :.....  
Ou personne morale (Société ou autre) :  
.....  
Adresse :.....  
.....  
.....  
Tel :.....  
E-Mail: .....@.....

**Merci de nous renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque bancaire ou postal, A : Lauriane LEROUX (Trésorière) ; 13 Résidence Guillaume de Voisin, 91190 GIF SUR Yvette. à l'ordre de : A.P.C.H**  
**OU**

**Sur: <https://www.helloasso.com/associations/association-des-pancreatites-chroniques-hereditaires-apch>**

**A la fin de votre adhésion vous pourrez obtenir votre reçu fiscal à imprimer**